



# Le Tram

ANNEMASSE - GENÈVE

## L'ESSENTIEL POUR LES RIVERAINS PROFESSIONNELS

### TRAMWAY ANNEMASSE - GENÈVE

NOVEMBRE 2016

ACCOMPAGNEMENT  
ACCESSIBILITÉ  
DIALOGUE



*Projection de la rue de Genève en 2017*



# OÙ TROUVER L'INFORMATION ?

## LES TRAVAUX DU TRAM RISQUENT D'AVOIR UN FORT IMPACT SUR VOTRE ACTIVITÉ ?

- Des réponses adaptées pour chaque entreprise !
- L'ensemble des dispositifs que vous pouvez mobiliser !

EN ATTENDANT LE GUIDE COMPLET DES RIVERAINS PRO, VOICI COMMENT NOUS CONTACTER :



**SUR INTERNET :**  
[www.tram-annemasse-geneve.fr](http://www.tram-annemasse-geneve.fr)



**PAR TÉLÉPHONE :**  
Contactez l'équipe projet tramway : **04 50 87 99 99**



**PAR COURRIER :**  
Annemasse Les Voirons  
Agglomération, INFO TRAM  
11 avenue Emile Zola - BP 225  
74105 ANNEMASSE Cedex



**PAR MAIL :**  
[info-tram@annemasse-agglo.fr](mailto:info-tram@annemasse-agglo.fr)

Annemasse Agglo

### Info Tram

LE TRAM  
ANNEMASSE-GENÈVE

Vous souhaitez :

- poser une question,
- obtenir une information,
- faire une demande spécifique liée au chantier Tram.

Contactez l'équipe médiation chantier :

**04 50 87 99 99**  
[info-tram@annemasse-agglo.fr](mailto:info-tram@annemasse-agglo.fr)  
[www.tram-annemasse-geneve.fr](http://www.tram-annemasse-geneve.fr)

**Le Tram**  
ANNEMASSE - GENÈVE

De plus, des réunions publiques spécifiques pour les riverains professionnels sont organisées à chaque phase majeure du chantier. Les invitations vous sont adressées par courrier, par mail et/ou sms.

Enfin, des plaquettes d'informations vous seront distribuées avant chaque nouvelle phase de chantier.

# VIVRE AU MIEUX LE TEMPS DU CHANTIER

Sur le chantier, les équipes essayeront de garantir **une accessibilité permanente aux commerces et propriétés riveraines des chantiers.**

A proximité du chantier, des panneaux spécifiques informeront piétons et automobilistes sur les accès aux commerces, aux stationnements, etc.

Plus d'infos sur les sens de circulation : [www.annemasse-agglo.fr/letram](http://www.annemasse-agglo.fr/letram)

Pendant la période de travaux, vos Unions Commerciales et nos partenaires mettent en place des dispositifs spécifiques pour fidéliser vos clients.



A votre disposition : tickets bus et parkings à des tarifs préférentiels, animations, ...

Contactez vos UC ou votre référent Commerce pour toute information complémentaire.

- Secteur Moëllesulaz**  
Sandoz Optique  
M. Stéphane Sandoz
- Secteur Casino - Gaillard**  
Jour de Fleuraison  
M. Thierry Hervochon
- Secteur Croix d'Ambilly**  
- Grande Pharmacie de Genève  
M. Aurélien Droux  
- Ibis rouge Annemasse  
M. Henneaux
- Secteur Annemasse**  
Restaurant La Boucherie  
M. ou Mme. Jean-Jacques Mosnier
- Représentants Annemasse Commerces :**  
- Bijouterie Vignuda  
Jacques Vignuda  
- La Papèthèque  
Mme. Françoise Puligny

# VOUS ACCOMPAGNER

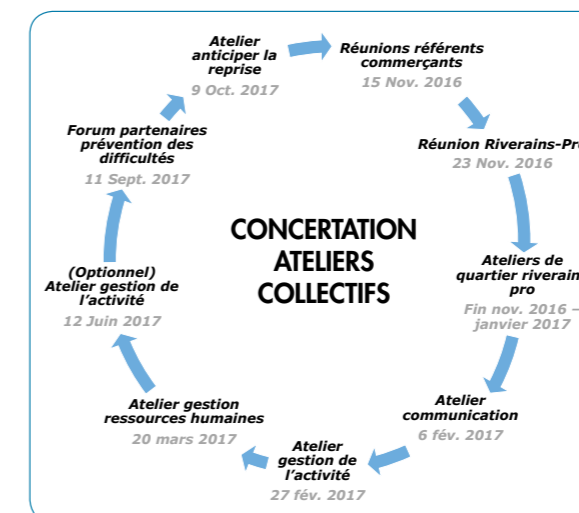
Pour faire face aux difficultés liées aux travaux, Annemasse-Agglo vous incite à **ANTICIPER** les difficultés, **CONNAÎTRE** précisément votre activité sous tous ses aspects (RH, trésorerie, fiscal, social, bancaire) et à **VOUS FAIRE ACCOMPAGNER** que ce soit par :

- le dispositif mis en place spécifiquement par Annemasse-Agglo et ses partenaires (voir ci-contre),
- vos conseils privés (experts-comptables, juristes, banquiers, etc.) - ces professionnels seront sensibilisés par Annemasse-Agglo
- vos structures professionnelles (CGPME, MEDEF, syndicats des cafetiers, hôteliers restaurateurs, etc.).
- vos bailleurs et fournisseurs.

Pour vous accompagner, Annemasse-Agglo, en partenariat avec la Maison de l'Economie Développement, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Savoie, les services de l'Etat et les trois communes d'Ambilly, Annemasse et Gaillard, met à votre disposition :

**UN DISPOSITIF DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION** sur les mesures à mettre œuvre en période de difficultés économiques. Des réunions d'information pour sensibiliser les riverains-pro aux actions à mener en période de travaux seront organisées selon le schéma ci-dessous :

**UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, GRATUIT, COORDONNÉ ET CONFIDENTIEL** avec du temps de travail pouvant être consacré à vos problématiques quelles qu'elles soient (commerciale, emploi, déplacement éventuel, utilisation des aides des administration de l'Etat, RSI, URSAFF, SIE, CCSF, médiation bancaire, procédures juridiques, etc.).



Programme et inscriptions : les dates, lieux et modalités d'inscriptions à ces ateliers seront confirmées d'ici début janvier 2017.

Contactez l'info Tram au **04 50 87 99 99** ou [info-tram@annemasse-agglo.fr](mailto:info-tram@annemasse-agglo.fr) pour demander un rendez-vous.

Plus d'informations sur : [www.annemasse-agglo.fr/riverains-pro/](http://www.annemasse-agglo.fr/riverains-pro/)



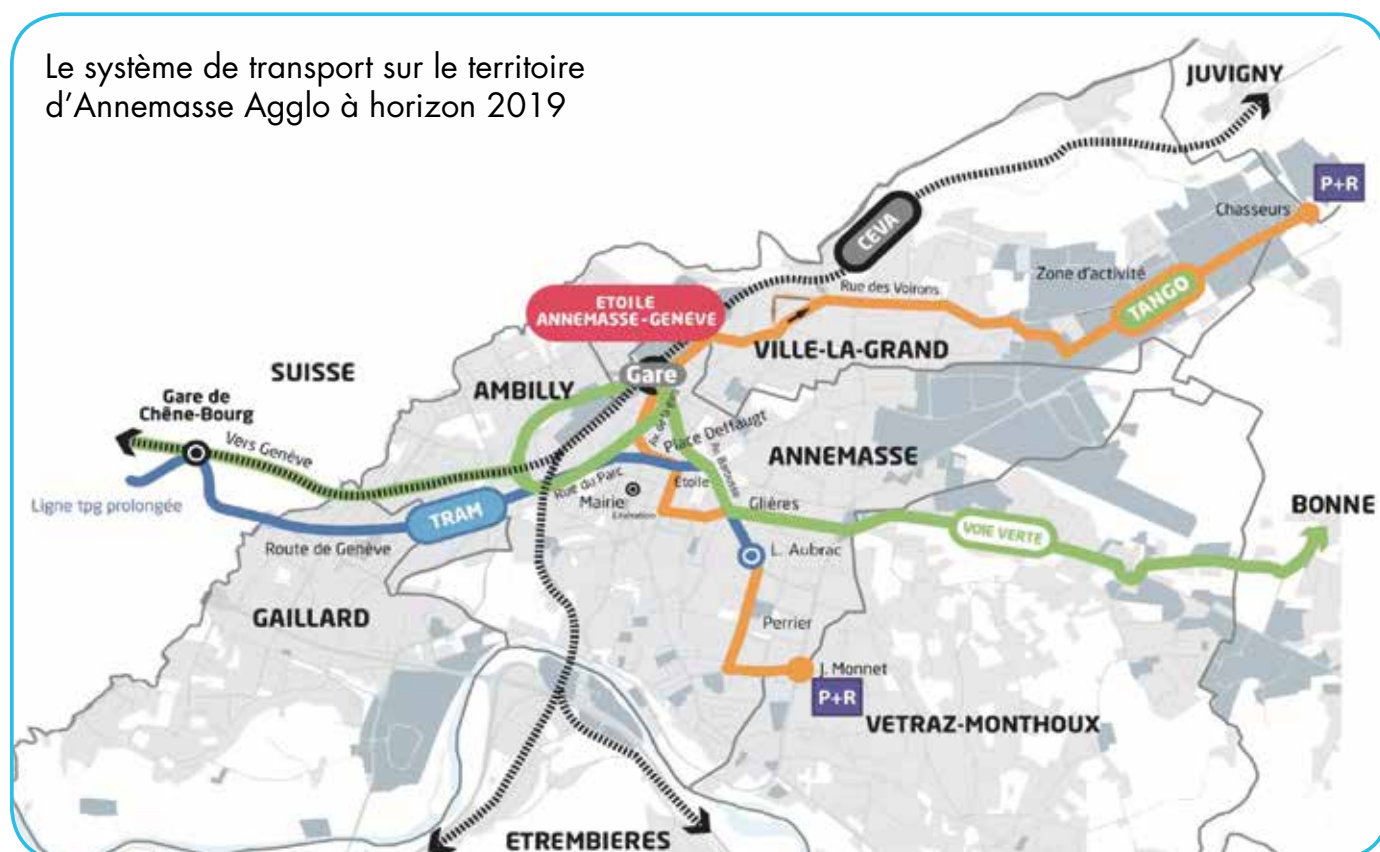


# RÉPARER LES PRÉJUDICES COMMERCIAUX : LA COMMISSION D'INDEMNISATION À L'AMIABLE POUR LE PROJET DE TRAMWAY (CIAT)

Du fait du caractère exceptionnel de ces travaux, Annemasse Agglo a mis en place, à titre dérogatoire, une **Commission d'Indemnisation à l'Amiable** pour ce projet de Tramway (CIAT).

Toutes les informations sur la CIAT et retirer le dossier de demande d'indemnisation sur [www.annemasse-agglo.fr/riverains-pro/ciat](http://www.annemasse-agglo.fr/riverains-pro/ciat) ou auprès de M. Rémi Fournier  
Tél. 04 50 87 83 00 (Poste 2156)  
[remi.fournier@annemasse-agglo.fr](mailto:remi.fournier@annemasse-agglo.fr)

Le système de transport sur le territoire d'Annemasse Agglo à horizon 2019



Collectivités et partenaires financiers :



Partenaires du dispositif d'accompagnement économique :

